



Municipalité de Pointe-Fortune

Pointe-Fortune, le 2025-12-17

APPEL DE CANDIDATURE

MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Nous sommes à la recherche d'un(e) candidat(e) bénévole pour devenir membre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU). Le CCU est constitué de trois élus et 4 citoyens. Un des citoyens est le président du CCU.

Le mandat des membres du CCU est d'une durée de deux ans et est renouvelable selon la volonté et l'intérêt des membres nommés.

Il y a actuellement un poste de citoyen vacant et donc nous sollicitons l'intérêt d'un(e) citoyenne) pour être membre du CCU.

Le rôle du CCU est un groupe de travail qui donne des avis en matière d'urbanisme. Il n'a pas de pouvoir décisionnel. Ses avis s'avèrent cependant complémentaires aux conseils techniques et administratifs données par le directeur général et l'inspecteur municipal. Suite à l'analyse des dossiers reçus, le CCU apporte des recommandations qui seront prises en compte par le conseil municipal lors de décision en matière d'urbanisme.

Pour toutes questions, informations ou dépôt de candidature, n'hésitez pas à communiquer avec le directeur général.

Jean-Charles Filion, Directeur-général
Téléphone 450-451-5178 poste 2
Courriel : directeur@pointefortune.ca

Source : Municipalité de Pointe-Fortune